

L'inscription comprend la participation aux assises, les repas du jeudi midi et soir, vendredi midi.

Tarif par nuit, chambre, petit-déjeuner et taxe de séjour inclus.

Les chambres seront affectées selon l'ordre d'arrivée des réservations. Une lettre de confirmation sera adressée, précisant les prestations réservées ainsi que le nom et l'adresse de l'hôtel, le tarif de la chambre. Les demandes de modification et d'annulation devront être adressées à Loisirs Accueil :

Avant le 15 Avril : Les annulations seront entièrement remboursées.

Après le 15 Avril : Un montant équivalent à une nuit sera dû.

Après le 30 Avril : Aucun remboursement ne sera effectué.